



Je travaille dans une clinique psychiatrique. Malheureusement les patients fument à la fenêtre de leur chambre et dans le sas ou se trouvent les distributeurs.

Rubrique : questions réponses | Date : mardi 27 juin 2012

Je travaille dans une clinique psychiatrique.

Malheureusement les patients fument à la fenêtre de leur chambre et dans le sas où se trouvent les distributeurs.

Ils n'ont pas le droit mais le font quand même malgré des affiches posées pour la lutte contre le tabagisme. Que puis-je faire pour lutter contre cela et donc que les patients ne fument plus dans leurs chambre et dans le sas ?

Réponse :

L'addiction et le sevrage des patients d'hôpitaux psychiatriques a fait l'objet de nombreuses enquêtes. La plus significative a été réalisée dans l'un des plus grands hôpitaux français, Sainte-Anne à Paris ; la facilité avec laquelle le respect total de la loi a été atteint sans conséquences pathologique sur les patients en a surpris plus d'un !

Vous éprouverez de grandes difficultés à obtenir des résultats par une action individuelle car il s'agit là d'un projet pour lequel l'ensemble du personnel doit se mobiliser, et en premier lieu le chef d'établissement.